



Le cursinu

Races françaises à faible effectif

© Pierre Benedetti

Le cursinu aurait pu s'éteindre si des utilisateurs, amateurs, scientifiques, ne s'y étaient intéressés et n'avaient œuvré à sa préservation et à son développement.

Depuis 2003 officiellement, le cursinu représente donc le patrimoine canin de la Corse.

Conformément à ses utilisations originelles, sa polyvalence est appréciée, et il suscite de l'intérêt bien au-delà de son île natale.

◆ Par Sophie Licari

CACCIATORI ET PASTURRIACI

Le cursinu est un des prolongements en cynophilie du morphotype primitif, la version initiale de l'espèce canine, dont la chasse et la garde constituent la base historique de l'utilisation. La polyvalence est donc l'essence même du morphotype primitif.

La Corse aurait connu deux variétés de chiens ruraux : un chien commun à tout faire, et un chien dédié à la protection des troupeaux. Le préfet Hyacinthe Arrighi, dans un mémoire statistique de 1806¹ adressé au Ministère de l'Intérieur, cite des chiens gardiens et chasseurs de sanglier, de taille moyenne, au poil court et lisse, la queue enroulée, blancs, noirs ou « tigrés ». Il complète en 1810 sa description, distinguant deux variétés : les chiens de chasse et de garde déjà évoqués, appelés *cani cacciatori*, excellents gardiens d'habitations et gardes du corps de leurs maîtres ; et les chiens « que

nos paysans appellent cani pasturecci, chiens de bergerie », à poil long, souvent blanc et noir, défendant les troupeaux contre les renards. Ils sont impropres à la chasse.

Au XIX^e siècle, la Corse connaît de forts bouleversements, notamment une grave crise agricole. L'économie s'effondre, renforçant l'émigration. Le chien de protection de troupeaux s'éclipse des sources ; ces mutations ont pu conduire à la disparition, non de la fonction, mais en tout cas d'une variété spécifique. Le chien polyvalent reste seul mentionné. Le jésuite italien Giacchino Proserpi note que « *les chiens corses sont bons pour la garde* » et « *très habiles* » à la chasse (*La Corsica e miei viaggi in quell'isola*, 1844). L'abbé Jean-Ange Galletti loue leur efficacité (*Histoire illustrée de la Corse*, 1863) : « *les bergers qui sont obligés d'errer avec leurs troupeaux laissent leurs effets à la garde de leurs chiens. Malheur à celui qui oserait s'approcher de la bergerie en l'absence de leurs maîtres* ».



Carte postale ancienne : retour de la chasse au sanglier.

© delcamp.net

Les guerres mondiales accentuent le déclin économique, même si à partir des années 1970 se produira une reprise agricole. Par ailleurs, nombre de chasseurs optent pour des chiens continentaux. Dans ce contexte, les chiens autochtones s'effacent. Ils sont cités en 1975 par Raymond Laurans², directeur de la Bergerie Nationale, « sans race bien définie, d'une taille plutôt médiocre. » L'anthropologue Georges Ravis-Giordani³ écrit en 1981 : « Ce sont des gardiens redoutables ; la nuit, ils sont (...) occupés à défendre les alentours de la bergerie contre les incursions des renards. » L'auteur estime cependant que « la race des chiens corses » mentionnée

dans les sources « a à peu près disparu aujourd'hui, mais elle était bien représentée il y a une cinquantaine d'années. »

L'ŒUVRE CYNOPHILE

Mais un intérêt pour le chien corse émerge dans les années 1980, dû initialement au Parc Naturel Régional de Corse, à l'INRA, à l'Université de Corse Pascal Paoli, dans le cadre de travaux sur les espèces domestiques insulaires. Paul Franceschi, maître de conférence, réalise une étude⁴ pour déterminer s'il existe une population canine autochtone. Les témoignages indiquent la présence de chiens de pays mais sans profil spécifique : « beaucoup de personnes désignent le chien de berger ou le chien de chasse qui correspondrait le plus à un chien corse original par le terme « bastardone ». (...) Le terme de « cursinu » est aussi employé ». L'éleveur et juge Pierre Benedetti nous précise : « cursinu est au départ un adjectif qui signifie simplement « de Corse ». Traditionnellement, le chien corse était le plus souvent appelé cane curs dans le nord de l'île, ghjacaru⁵ dans le sud ». P. Franceschi note quelques traits caractérisant cette population : taille moyenne, oreilles tombantes tirées en arrière, queue enroulée, ergots postérieurs⁶, poil fourni, robe en majorité bringée - il y a aussi le noir et feu, le sable souvent masqué de noir. Mais « aucune constante morphologique ne s'est vraiment dégagée », tête et gabarit variant beaucoup. « Le trait le plus marquant » du chien corse est « incontestablement sa

grande polyvalence » : il garde habitations et troupeaux, chasse renard et sanglier, même le lièvre et la plume. L'auteur conclut que former une race à partir de cet aéropage supposerait une politique de croisements contrôlés.



© delcamp.net

Bringot corse. Carte postale ancienne.

En 1988, le comité de la Foire de la chasse de Vero (Corse du sud), choisit le chien corse comme thème du débat ; un appel est lancé aux propriétaires de chiens. Le nom cursinu est proposé et adopté. Font partie de cette réunion Pierre Benedetti précité, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Jean-Dominique Rossi, du Laboratoire départementale d'analyses. Ils forment, avec Jean-François Andreozzi du PNRC, une équipe motivée par la préservation du chien corse. Le PNRC finance un recensement. Des sujets sont identifiés, les résultats publiés par le Dr vétérinaire Michèle Riera en 1989.

En 1989, l'Association de sauvegarde du chien corse est créée par les personnes précitées.



Bergère corse et ses chiens.

Elle promeut son activité dans les événements agricoles et cynégétiques. S'y joint André Ferrari, douanier, lorsqu'il rentre en Corse avec ses chiens après avoir vécu dans l'est de la France et en Belgique. Les médias régionaux et cynégétiques s'intéressent au cursinu. En 1992, 277 chiens ont été recensés, et 108 naissances ont eu lieu l'année précédente. En 1993 est publiée une thèse vétérinaire⁷ consacrée au chien corse.



Chasseur corse, 1983. Ph. Yvon.

Le dossier de la race en formation est présenté à la Société Centrale Canine en 1999, la reconnaissance obtenue en 2003, le standard validé en 2004. L'association se rebaptise *Club du cursinu*, affilié en 2012 ; la race est définitivement admise au LOF en 2013. La reconnaissance par la FCI pourra intervenir 20 ans après la première inscription par la SCC. Pierre Benedetti (d'Altare), dont la première portée est née en 1992, fait partie des premiers éleveurs cynophiles, avec Pierre-Paul Mignoni, Dominique Fieschi, André Ferrari, Jean-Baptiste Valentini, suivis d'André Padovani, David Benoît, Éric Durand, ainsi que d'autres.

SOLIDE ET FONCTIONNEL

Le cursinu est intégré au 5^e Groupe : il rassemble les races primitives, qui n'ont également pas de fonction unique, et les races de type Spitz (primitifs des climats froids et chiens de traîneaux). Le cursinu y avait toute sa place, au regard de ses antécédents comme de son phénotype. Le format est médioligne, la taille moyenne, 46-55 cm au garrot pour la femelle, jusqu'à 58 cm pour le mâle. La silhouette s'inscrit dans un carré. Le rein est court, la poitrine descend au coude. La ligne de dessous est relevée mais pas levrettée, l'angle du jarret assez ouvert, les pieds allongés. Les postérieurs ont souvent des ergots. La queue s'enroule sur la croupe, le dos, ou la hanche.

La tête est en forme de coin. Le crâne est plat, le chanfrein à peu près de même longueur, de profil droit ou légèrement convexe, le stop peu marqué. L'articulé dentaire est en pinces, les yeux légèrement obliques, noisette ou marron. Les oreilles de longueur moyenne s'implantent au niveau de la ligne de l'œil ou au-dessus ; elles sont tombantes, ou semi-tombantes repliées vers l'arrière. Le poil est fourni, le plus souvent court, ou mi-long. Plusieurs robes sont admises : fauve de toute nuance, noir et feu, et fauve bringé, le

plus courant. Masque ou panachure blanche (poitrail, extrémités des membres) sont autorisés. Ce standard dessine un chien vigoureux, avec la sobre élégance d'une morphologie très fonctionnelle.



Mascaronne en 1986, à André Ferrari.

SOUPLESSE ET POLYVALENCE

Le cursinu est docile, très attachant, et s'éduque sans difficultés. « Il est à l'écoute, avec la même souplesse qu'un berger », note André Ferrari, actuel président du club. « Calme, plutôt « froid », à la fois assez indépendant mais sensible, intuitif, observateur, il est attaché à sa famille avec un fort instinct de protection », explique M. Benedetti. Tranquille à l'intérieur, il déploie à l'extérieur son énergie.

La variété de ses aptitudes reste un point fort. C'est un gardien efficace, aboyeur à bon escient. Quand le maître est là, il se montre civil avec les étrangers tout en étant plutôt réservé. C'est un protecteur de troupeaux, bien utile dans le contexte semi-extensif de l'élevage corse ; pour cet office il convient de l'installer tout jeune avec les bêtes.

C'est un excellent leuveur de gibier. « Il s'utilise seul ou petite meute de 2 à 4 sujets. Il chasse surtout le sanglier, et le tient au ferme mais sans agressivité superflue : il n'a pas à l'attaquer lui-même », estime M. Benedetti. En Corse ou ailleurs, il chasse aussi cerf, lièvre, parfois la plume. « Il s'adapte aux gibiers

où il se trouve », note M. Ferrari. Il a l'avantage de peu s'éloigner : « il chasse « au petit pied », sur une aire de 150-200 m autour du conducteur ». Il revient s'il n'a rien trouvé, faisant de nombreux allers-retours. Il crie seulement à vue. « Sur la plume, il est capable de rapporter, si on lui montre ce qu'on veut ».

En mars 2017, le club a organisé le premier Test d'Aptitudes Naturelles, qui vérifie sa



© DR



© DR



© DR, la Maison du Loup

SANTÉ

La santé est robuste, la longévité de 12-15 ans, la reproduction normale. On compte 5 à 9 chiots par portée en moyenne. Aucun dépistage n'est requis, mais le club souhaite que prochainement, pour le titre de Champion de France, celui de la dysplasie de la hanche soit effectué.

sociabilité et le confronte à des situations en rapport avec la chasse et le troupeau. Pour le moment, il n'y a pas encore d'épreuves de travail.

DIFFUSION ET ORIENTATIONS

M. Benedetti revient sur les débuts de l'aventure : « j'étais expert-confirmateur de la SCC, utilisateur et éleveur de pointers, setters, chiens courants. Lorsque le PNRC s'est intéressé au chien corse, nous avons été quelques-uns à adhérer avec enthousiasme à la démarche. » Deux bergers, les frères Squarcini, près d'Ajaccio, avaient conservé une souche qui s'est avérée précieuse. « Mes premiers reproducteurs venaient de chez eux. » La deuxième souche importante, c'est celle de M. Ferrari : « mes parents avaient des chiens corses, et j'en ai auprès de moi depuis les années 1970 ».

Les sujets sélectionnés pour former le vivier génétique de la race étaient évidemment assez hétérogènes ; « mais le type lupoïde était bien présent, et il y avait quelques très beaux modèles pour servir de référence » explique M. Benedetti. « Les chiens avec une tête molossoïde n'ont pas été retenus ; ceux qui tiraient vers le braccoïde l'ont été, si ce n'était pas trop prononcé. C'est pourquoi il n'y a pas eu de retrempe avec d'autres races, en tout cas chez les éleveurs sérieux, car le cheptel était issu de chiens à différents niveaux d'hybridation ».

Des points sont à améliorer, estime M. Benedetti : « c'est un chien de travail ; il ne faut

pas chercher une « distinction » particulière au détriment de la conformation. Attention à certaines mauvaises constructions, dos faibles et trop longs, croupes trop longues avec fouet non relevé, mauvais aplombs ». Pour les aptitudes, elles étaient ancrées dès le départ : les chiens retrouvés étaient utilisés et avaient très bon caractère.

En 2004, on comptait 68 inscriptions, 118 en 2016. Il y a une quinzaine d'éleveurs réguliers, dont environ la moitié en Corse. Le cursinu rassemble une clientèle d'utilisateurs et d'autres amateurs. Il est présent un peu partout en France, et en Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Italie, Espagne. « Nous avons bien avancé, nous pouvons être fiers du travail accompli » conclut M. Ferrari. « La première étape de la sauvegarde du chien corse est accomplie, mais il ne dépend encore que d'un petit groupe de gens impliqués », note M. Benedetti. Avec ce chien rustique, facile à entretenir et à éduquer, et si éclectique, gageons que ce cercle d'adeptes est appelé à s'élargir. ■

1. Cité par J. Guérini, *Les chiens corses*, thèse de doctorat vétérinaire, ENV Toulouse, 2006.
2. R. Laurans, *Chiens de garde et chiens de conduite des moutons*, Ethnozootecnie n°12, 1975.
3. G. Ravis-Giordani, *Bergers corses, les communautés villageoises du Niolu*, thèse publiée Edisud, 1983.
4. P. Franceschi, *Le chien corse, travaux du Parc Naturel Régional de Corse*, 1984, vol. 3 n°2
5. Ce terme qui signifie chien, a été d'abord identifié comme pré-latin, puis des linguistes ont supposé qu'il viendrait du latin « jaculus » (qu'on jette, qu'on lance - sous-entendu à la poursuite d'une proie).
6. Traditionnellement, les sujets sans ergots étaient éliminés, rapporte l'auteur.
7. M. Rigaud. Le chien corse : « U cursinu ». Thèse de doctorat vétérinaire, ENV Nantes, 1993.

Retrouvez plus d'infos sur :
www.clubducursinu.fr